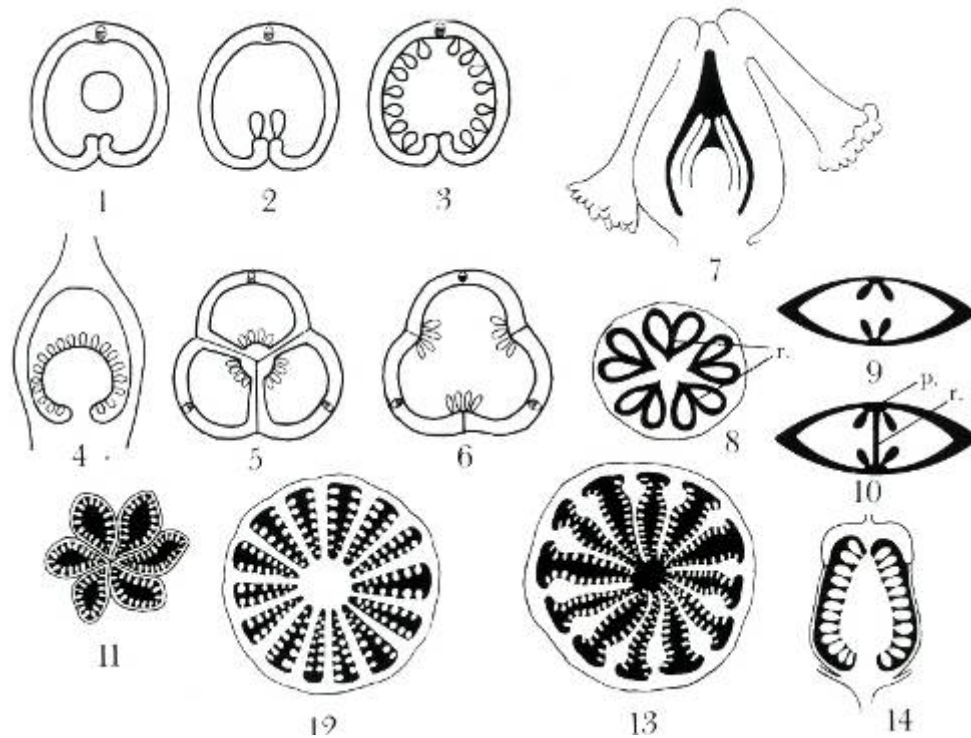
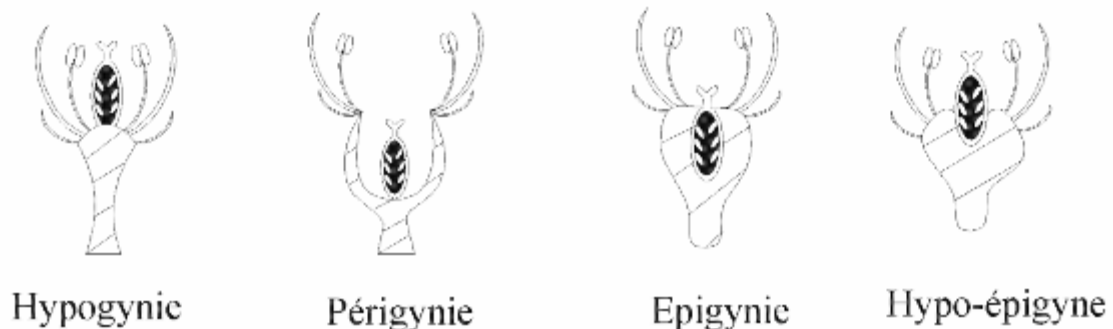




Placentation : 1. basilaire, 2. marginale, 3. laminale, 4. centrale, 5. axile, 6. pariétale, 7. basilaire, 8. Ovaire de *Linum* (Linacée) pentacarpellé et 10-loculaire (recloisonnement), 9-10. Placentation pariétale des Brassicacées avec recloisonnement (p. placenta, r. replum), 11-12 Placentation laminale ou septale de *Butomus umbellatus* (Butomacée) et de *Nymphaea* (Nymphéacée), 13. Placentation dorsale de *Papaver* (Papaveracée), les fausses cloisons portent les ovules et proviennent des nervures carpellaires dorsales. 14. Placentation centrale.



Types de fleurs en regard de la position du gynécée par rapport au réceptacle floral

gynobasique (adj) : qualifie un style inséré à la base du carpelle. (→ gynécée)

gynodiécie (nf) : caractère d'une espèce qui possède des pieds femelles et des pieds à fleurs hermaphrodites.

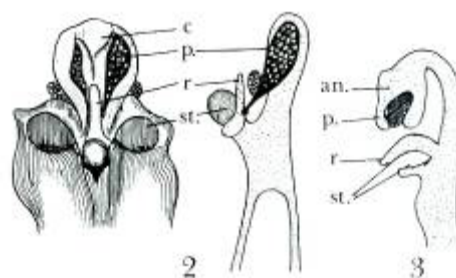
gynogénèse (nf) : développement d'un embryon à partir d'une oosphère après fécondation mais sans caryogamie.

gynomonoécie (nf) : caractère d'une espèce qui possède sur le même individu des fleurs femelles et des fleurs hermaphrodites.

gyophore (nm) : pédoncule portant le gynécée dans certaines familles. (→ gynécée)

gynostège (nm) : structure propre aux Asclépiadacées résultant de la fusion des anthères avec les stigmates.

gynostène (nm) : structure regroupant par soudure les pièces de l'androcée et du gynécée.



Gynostène d'Orchidée : r. rostellum, st. stigmate, an. androcée, p. pollinie, c. connectif.